
Institut Universitaire de Technologie Poitiers - Châtelleraut - Niort

[#]

Contrat d'apprentissage

Les formations en apprentissage sont habilitées par la Région et portées par le Centre de Formations d'Apprentis (CFA Sup Nouvelle-Aquitaine) partenaire de l'IUT.

PUBLIC

- Jeunes de 16 à moins de 31 ans, titulaires d'un Bac pour les DUT ou d'un Bac+2 pour les LP
- Jusqu'à 30 ans reconnus travailleurs handicapés

CONTRAT

- CDD de type particulier
- D'une durée égale à la période de préparation du diplôme

Dans l'entreprise le maître d'apprentissage est directement responsable de la formation de l'apprenti. À l'IUT un tuteur est nommé pour suivre l'apprenti en formation.

[Contrat - Secteur privé \[PDF - 140 Ko\]](#) [

http://iutp.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273350437&ID_FICHE=795348&INLIN
]

[Contrat - Secteur public \[PDF - 147 Ko\]](#) [

http://iutp.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273350439&ID_FICHE=795348&INLIN
]

[Démarches administratives en ligne](http://www.cfasup-na.fr/lapplication-pour-recruter-une-apprentie) [<http://www.cfasup-na.fr/lapplication-pour-recruter-une-apprentie>]

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

La rémunération, proportionnelle à l'âge et l'ancienneté de l'apprenti (non cumulable avec une bourse), est déterminée en pourcentage du SMIC

Année d'exécution du contrat dans le cycle de formation

Age	1ère année	2ème année	3ème année
- 18 ans	25%	37%	53%
18 - 21 ans	41%	49%	65%
21 ans et plus	53%	61%	78%

Les étudiants de licences professionnelles sont considérés comme une 2e année d'apprentissage.
Majoration de 20 points pour les apprentis des entreprises publiques.

INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

- Pas de frais de scolarité à l'Université
- Pas de sécurité sociale étudiante (régime général des salariés)

Pour tout renseignement !

IUT - Pôle Formation Continue / Alternance

Secrétariat

Tél. : 05 49 45 41 64

Contact [<http://iutp.univ-poitiers.fr/mme-fouquet-sophie-177401.kjsp?RH=1456755936384>]

Université - CFA Sup Nouvelle-Aquitaine

2 rue Pierre Brousse

Bât. B25

TSA 91110

86073 POITIERS Cedex 9

Tél. : 05 49 45 33 86

Site web [<http://www.cfasup-na.fr/>]

[/demarches-administratives-en-ligne/]

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr